

COMMUNIQUE

Avant-projet de loi porté par Myriam El Khomri : Gardons l'ambition jusqu'au bout !

Le MEDEF Saint-Pierre et Miquelon considère que l'avant-projet de loi porté par Myriam El Khomri visant notamment à simplifier le code du travail, et tel qu'il a été transmis au Conseil d'Etat, est susceptible de faire bouger les lignes sur le front de la création d'emplois.

Pour créer de l'emploi, nos entreprises ont besoin de compétitivité, d'agilité et de confiance. Il ne s'agit pas d'opposer entreprises et salariés, comme on l'entend trop souvent. Mais il faut donner aux entreprises, PME notamment, de la visibilité, de la clarté et de la simplicité.

Si les freins à l'embauche sont levés, si le marché du travail est déverrouillé, si les multiples contraintes réglementaires qui pèsent sur les entreprises sont simplifiées, nous saurons renouer avec une croissance et une dynamique d'emplois en accord avec les formidables atouts et potentialités de notre pays.

L'attente créée par ce texte ne doit pas être déçue. L'heure n'est plus aux hésitations, et encore moins aux renoncements. Il faut que le Gouvernement aille au bout de cette réforme en gardant cette ambition initiale. C'est l'avenir de notre pays qui est en jeu, loin des postures politiques et des contraintes d'appareil.

Les 35 heures ont déjà mis un genou à terre de notre Nation, les entreprises des Outremer croulent sous les réglementations, sur notre Territoire c'est la mort annoncée des secteurs économiques qui s'engage.

« Les pays européens voisins, Espagne, Italie, Allemagne, ont eu le courage de mener ces réformes voilà quelques mois ou quelques années. Résultat : la création d'emplois a repris avec force dans ces pays. Ayons la même volonté et le même courage ! Il en va de l'avenir de notre économie de notre Pays et de notre Territoire »

Président du MEDEF SPM
Roger HELENE